



Demande remboursement trop-perçu

Par Asago

Bonjour,

En examinant attentivement mon contrat d'assurance automobile, j'ai relevé une incohérence entre le modèle de véhicule enregistré et celui que je possède réellement. En conséquence, j'ai pris contact avec mon assureur pour rectifier cette situation.

Cette démarche a abouti à deux nouvelles, une positive et une moins favorable. Du côté positif, il s'avère que le montant de ma prime d'assurance annuelle est en réalité de 650? au lieu de 850?, représentant une économie de 200?. Cependant, la nouvelle moins réjouissante réside dans leur incapacité à procéder au remboursement depuis la date d'ouverture de mon contrat en 2019. Néanmoins, ils se sont montrés disposés à manifester une forme de geste commercial en remboursant le trop-perçu pour l'année en cours.

Étant donné que je ne suis pas responsable de cette erreur de saisie, j'ai sollicité le remboursement du surplus que j'ai versé depuis 2019, mais cette requête a été rejetée.

Je cherche dès lors une solution pour faire valoir ma position dans cette situation.